

MONTCHAUVET

mai 2017



BULLETIN MUNICIPAL n°65



nouvelle date !

Ouverture de la Mairie	Urgences	Collecte des déchets	Encombrants
Lundi : 17h30 à 18h30 Jeudi : 17h30 à 18h30 Samedi : 10h30 à 11h30	Pompiers : 18 Police : 17 Samu : 15 Gendarmerie de SEPTEUIL 01 34 97 28 70	Lundi : déchets verts du 3 avril au 18 décembre 2017 Vendredi : déchets ménagers + plastiques, métal, cartons	26 mai 2017 et 25 novembre 2017

sommaire

P. 2	dates à retenir
P. 3	éditorial et résultats des élections
P. 4	actualités municipales
P. 8	le comité des fêtes
P. 10	le jardin du grand murin
P. 11	informations diverses
P. 12	renseignements pratiques



dates à retenir (2017)

Fête des voisins _____	19 mai
Journée communale _____	10 juin
Élections Législatives _____	11 et 18 juin
Feux de la Saint Jean _____	17 juin
Kermesse paroissiale à Boissy-Mauvoisin _____	5 juin
Fête Nationale : dîner festif place de l'Église _____	14 juillet
Brocante de Montchauvet _____	10 septembre
Beaujolais nouveau _____	18 novembre

Merci à tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce bulletin en fournissant leur aide ou des informations et tout particulièrement à Jérôme et Véronique HÉRON pour leurs constantes photographies de la vie de Montchauvet.

le mot du maire



Avant les congés d'été certainement bien mérités pour bon nombre d'entre vous, de nombreux rendez-vous nous attendent dans les jours à venir.

Après les présidentielles récemment passées, les élections législatives se profilent ; nous comptons comme d'habitude sur votre participation active. Courant juin, notre sélection à l'émission « le village préféré des Français » animée par Stéphane Bern, sera l'occasion de faire connaître notre village au niveau national en concourant auprès de villages bien plus connus comme Lourmarin ou La Roque Gageac. L'essentiel, c'est de participer.

Un autre rendez-vous concerne la suite de l'approbation de notre PLU avec la mise en place d'une enquête publique obligatoire sur une période de 15 à 30 jours. C'est une occasion de plus de vous exprimer sur ce projet.

Une nouveauté et un essai pour notre village : la mise en place d'une demi-journée d'implication communale qui proposera des actions visant à embellir notre cadre de vie comme le ramassage des déchets sur notre territoire. Plus de détails vous sont donnés dans ce bulletin.

Autant de façons de se rencontrer sans oublier la fête des voisins, les jeux intervillages avec le feu de la St Jean, le buffet du 14 Juillet, le jardin partagé...

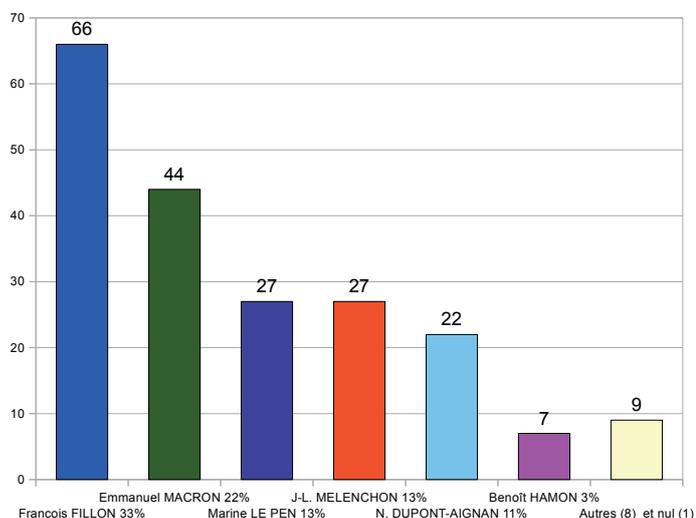
Si nous ne sommes pas élus le village préféré des Français, nous avons la chance d'évoluer dans un cadre de vie privilégié que chacun d'entre nous se doit de préserver tout en respectant autrui.

Georges DUVAL maire de Montchauvet

les élections présidentielles 2017 à Montchauvet

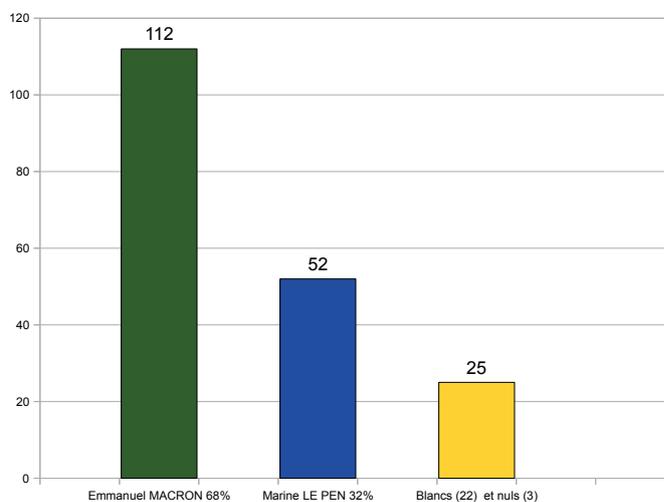
Premier Tour (23 avril)

Inscrits 231
Total des votes 202
Participation 87,45%



Deuxième Tour (7 mai)

Inscrits 231
Total des votes 189
Participation 81,82%



Une fois encore les Montcalvétiens ont montré par une forte participation qu'ils entendent prendre une part active à leur destinée. On peut aussi remarquer que les résultats du village au deuxième tour sont très proches de ceux de l'ensemble du pays.

actualités municipales

commémoration du 8 mai 1945



Les Montécalvétiens se sont rassemblés sur la place puis au cimetière pour commémorer la victoire de 1945 et rendre hommage aux aviateurs anglais et australien tombés au combat sur le territoire de la commune.

Ensuite le maire a convié l'assistance à partager un verre à la mairie.



notre village préféré !

Notre dernière Info Rapid (n°61), vous a relaté la participation de Montchauvet à l'émission de France 2 « le village préféré des Français » présentée par Stéphane Bern.

Le tournage a eu lieu en grande partie le jeudi 4 mai en présence de l'animateur, qui ne se déplace pourtant pas dans tous les villages retenus. La météo capricieuse de ce jour a quelque peu perturbé le déroulement des prises de vue et aussi le programme initialement prévu.

D'un abord simple et jovial, Stéphane Bern s'est prêté à mettre en avant une partie de notre village au travers de séquences incluant notamment des monuments et des habitants du village.

Pour l'heure, nous n'avons pas encore de renseignements sur la date de diffusion et sur le déroulement du vote pour établir le classement.

Pour votre information, le principe de l'émission est de soumettre au vote du public une sélection de villages représentant chacun une région de France (à savoir 13 villages suite à la réforme des régions). Notre village a donc été choisi pour représenter la région Ile de France.

Voici la liste connue à ce jour des villages retenus pour les autres régions :

La Garde Adhémar	Drôme	Auvergne Rhône Alpes	1082 habitants
Bèze	Côte d'Or	Bourgogne Franche Comté	727 h
Moncontour	Côtes d'Armor	Bretagne	890 h
Gargilesse Dampierre	Indre	Centre Val de Loire	306 h
Kaysersberg	Haut Rhin	Grand Est	2701 h
St Valéry sur Somme	Somme	Hauts de France	2666 h
Bellême	Orne	Normandie	1616 h
La Roque Gageac	Dordogne	Nouvelle Aquitaine	458 h
Lagrasse	Aude	Occitanie	557 h
Lourmarin	Vaucluse	Provence Alpes Côte d'Azur	1145 h
Montchauvet	Yvelines	Ile de France	280 h
Piriac-sur-Mer	Loire Atlantique	Pays de Loire	2201 h

Reste à préciser la Corse.

Nous sommes le petit poucet de cette sélection mais probablement le village le plus envié pour sa simplicité.

Le maire tient à remercier vivement et très sincèrement les habitants pour leur collaboration et leur respect des consignes qui avaient été données pour assurer la réussite de ce tournage.

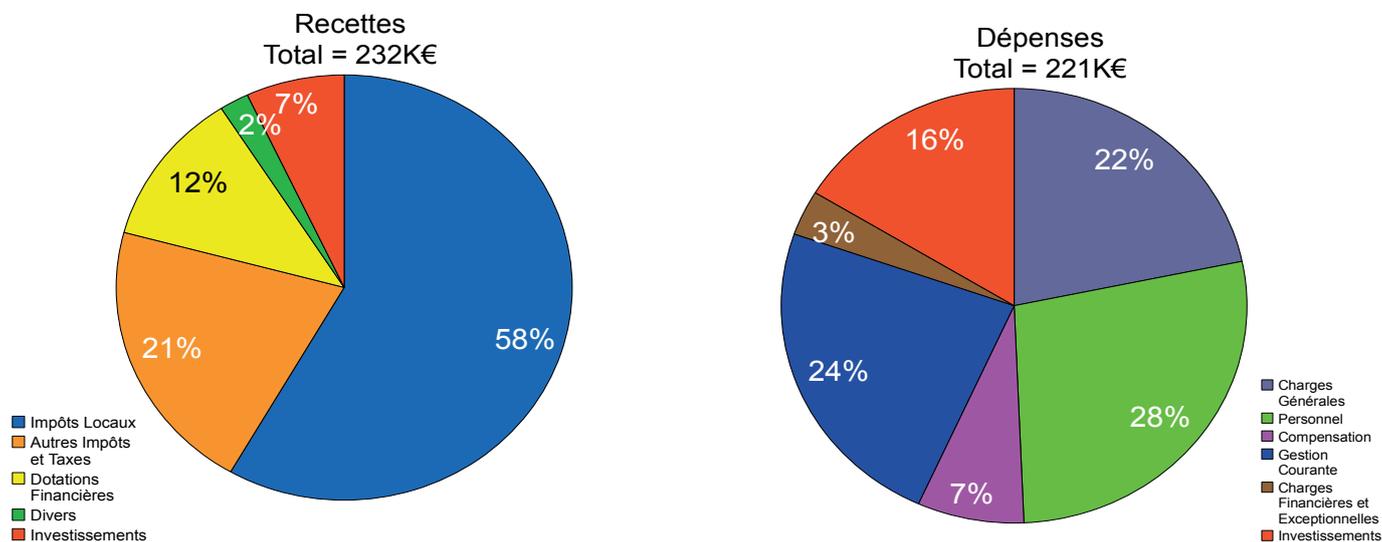


le PLU

Avant l'approbation définitive de notre PLU, un commissaire enquêteur va être nommé par le tribunal administratif pour recueillir vos observations lors de permanences à la Mairie, courant juin probablement. Un affichage donnera les précisions. Nous devons aussi tenir compte de l'avis des services de l'Etat qui n'ont pas la même vision que nous du futur de notre village. A suivre ...

les finances de la commune

Voici de quoi se composent les comptes de la commune pour 2016 (fonctionnement et investissement) :



Les recettes ont baissé d'environ 6% par rapport à 2015, à cause de la forte baisse des dotations, malgré cela nous avons pu maintenir une quasi-stabilité des impôts locaux et autres taxes. Les dépenses ont été réduites globalement de 4% par rapport à 2015.

les taxes locales 2017

Pour 2017 le Conseil Municipal, dans son souci de gérer au mieux les finances de la commune et malgré les baisses toujours plus importantes des dotations de l'Etat, a délibéré pour maintenir cette année encore une augmentation très modérée des taux d'imposition des taxes directes locales de ses administrés.

Cette augmentation de 1% est toujours bien au-dessous des moyennes départementale et nationale. Récapitulatif dans le tableau ci-dessous :

Taux	Montchauvet	Moyenne Départementale	Moyenne Nationale	Plafond Maxi
Taxe d'habitation	4,65	19,85	24,38	53,24
Taxe foncière (bâti)	12,65	16,12	20,85	51,01
Taxe foncière (non bâti)	44,85	59,30	49,31	142,68

le contrat rural

La municipalité est en réflexion sur un projet global de rénovation de la Mairie et de la salle communale. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, l'isolation générale, le chauffage de la Mairie, d'une part, l'éclairage et l'isolation phonique de la salle d'autre part, sont autant de sujets qui permettraient d'améliorer les conditions d'accueil et de réaliser des économies substantielles notamment sur les dépenses d'énergie. Ce projet ambitieux est finançable par l'élaboration d'un « contrat rural » en partenariat avec la Région Ile de France et le Conseil Départemental des Yvelines. Ce dispositif permet de financer 70% du montant Hors Taxes des travaux prévus. Nous nous sommes tournés vers une agence de conseil pour la réalisation des devis afin d'avoir une approche des dépenses engendrées avant le montage proprement dit du dossier « contrat rural ». Cela nous permettra de définir les travaux à engager en priorité. Affaire à suivre ...

actualités municipales

participation citoyenne

Pour limiter les cambriolages et les incivilités qui se développent comme partout, et contre ce que l'on appelle pudiquement la délinquance d'appropriation la commune se propose d'installer à Montchauvet le dispositif "participation citoyenne" pour faire participer la population à sa propre sécurité.

La démarche encadrée par la Gendarmerie Nationale consiste, tout en développant la vigilance, à favoriser la communication entre les habitants, les élus et la force publique.



Le maire est le pivot du dispositif et c'est lui le référent qui reçoit les remarques des faits particuliers qui ont pu être observés. C'est aussi lui qui fait la synthèse des faisceaux d'informations et qui est en contact avec les forces de l'ordre.

Une réunion publique d'information va être organisée à ce sujet après les élections.

les plans de récolement

Cette appellation étrange désigne les plans des canalisations d'évacuation des eaux usées raccordées à l'égout qui ont été installées dans les parties privées lors des travaux d'assainissement.

Ces plans sont consultables en Mairie sur rendez-vous.

règlementation Quelques règles pour permettre à tous de vivre agréablement.

Le SIEED chargé de l'enlèvement des déchets demande que les règles suivantes soient mieux respectées :

- **Les déchets végétaux** doivent être placés uniquement dans les sacs biodégradables en papier distribués par la Mairie, ou en petits fagots. Ils ne doivent pas inclure de terre, cailloux, souches ni branches plus longues que 1,50 m. Si le temps est à la pluie, sortez les sacs seulement la veille du ramassage au soir.

- **Les encombrants** ne doivent pas inclure les gravats, peintures et autres produits chimiques qui doivent être portés en déchèterie.

- **Les verres** : portez vos bouteilles vides dans le réceptacle situé chemin des Trois Fontaines ; si vous les transportez dans des sacs ou cartons, remportez ces derniers ! Et respectez les horaires sans bruits.

- **La poubelle jaune** est réservée à quatre types d'emballages :

- les bouteilles et flacons en plastique hors produits toxiques
- les briques alimentaires, les cartons, sans les plastiques qui les accompagnent souvent
- Les emballages métalliques, canettes, flacons, boîtes, sprays, hors produits chimiques
- Les papiers propres et non enduits, catalogues, revues, courriers. Hors papiers spéciaux.



- **La poubelle verte** reçoit tout ce qui ne va pas ailleurs hormis ce qui doit être porté en déchèterie pneus, produits chimiques etc.

- **Les boîtes de recyclage en mairie** prennent les vieux téléphones portables, cartouches d'encre usagées, chargeurs, ainsi que des cables qui vous encombrant.

- **La déchèterie**

Portez dans l'une des quatre déchèteries accessibles (voir BM n° 59 d'avril 2015) tous vos autres déchets.

et n'oublions pas le respect des voisins

Les horaires au cours desquels les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants peuvent être effectués sont les suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

- les samedis : de 9h à 12h et 15h à 19h

- les dimanches et jours fériés si vous ne pouvez pas l'éviter : de 10h à 12h

Un peu de culture

Le mois d'avril s'en est allé et vous n'avez sûrement pas manqué de remarquer la présence de grands espaces jaunes dans notre paysage.

Ces étendues jaunes correspondent, pour qui l'ignore, à des champs de Colza.



Cette culture a un cycle de végétation très long (de 11 à 12 mois).

Les semis se font à la dose de 2 à 4 kilos à l'hectare (rappel : 1 hectare = 10 000 m²), et cela du 15 août à début septembre, pour que les jeunes plantes soient suffisamment développées mais pas trop pour résister aux éventuelles grosses gelées hivernales.

Après le repos végétatif de l'hiver, avec le printemps qui apporte chaleur et luminosité, la plante croît très rapidement pour parvenir en fleur souvent courant avril.

Après remplissage des siliques (enveloppes contenant les graines de colza) et après maturation, la récolte s'effectue en général de fin juillet à début août.

Le rendement moyen se situe autour de 30 à 35 quintaux à l'hectare.

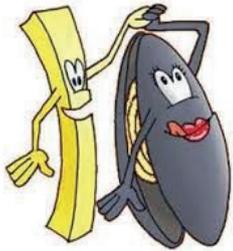
C'est une culture très vulnérable à certains insectes (altises, charançons, pucerons...), ce qui en fait une espèce difficilement rentable en agriculture biologique.

Mais c'est une culture qui attire néanmoins d'autres insectes fort utiles pour la fécondation des fleurs comme les abeilles, les bourdons...

Les principales utilisations des graines de colza sont :

- Huile alimentaire par pressage des graines
 - Alimentation animale avec les résidus de pressage (tourteaux)
 - Biocarburant pour les véhicules diesel (diester)
- et d'autres utilisations en lubrifiants industriels, adjuvants...





**Diner rencontre
Soirée Moules Frites**



**Montchauvet
s'est déplacé au bord de la mer**



**à l'occasion de la soirée
Moules frites**



**Merci à tous
pour cette soirée conviviale**



**à bientôt pour de nouvelles
manifestations**

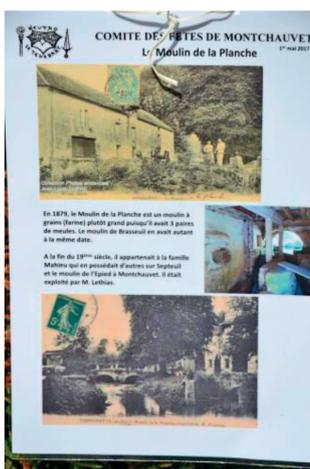




LUNDI 1 er Mai 2017
Balade du Comité

Ala découverte de Montchauvet et de ses environs

Voici un petit aperçu de cette magnifique journée du 1^{er} Mai passée ensemble, à la découverte de Montchauvet et de ses environs dans un esprit familial, en n'oubliant pas un peu de culture expliquant notre patrimoine



Le Jardin du Grand murin



Pourquoi donc s'intéresser aux vers de terre au jardin du Grand murin?



Avec plus de 3000 espèces dans le monde, dont une centaine en France, les vers de terre représentent environ 70% de la biomasse animale terrestre dans les zones tempérées, ce qui correspond à la plus importante abondance d'individus de tous les écosystèmes. En moyenne 7 à 12 espèces peuvent cohabiter sur un même lieu. Les vers de terre sont des animaux primitifs. Leur origine remonte à l'ère primaire.

Les vers de terre sont souvent appelés « **ingénieurs du sol** » en référence aux nombreuses fonctions du sol qu'ils influencent, aussi bien vis-à-vis de l'état physique, chimique que biologique. Ils agissent par 2 moyens : une activité **fouisseuse** qui crée des galeries et des logettes d'estivation dans le sol (voies privilégiées pour l'infiltration de l'eau et le développement des racines des plantes) et la **production de déjections** en surface ou dans le sol. **Ils sont acteurs de la qualité des sols**. Ils sont par ailleurs très sensibles aux modifications de leur environnement ce qui permet de les utiliser comme **bio-indicateurs** de l'état et de l'usage des sols ; le suivi de leurs populations permet de caractériser l'état de l'écosystème sol et de mettre en évidence l'impact des conditions climatiques et des activités humaines sur la vie du sol.

**78790 LEM P1 R1
END**



Les vers de terre sont triés puis classés en 3 catégories : les épigés, les endogés, les anéciques. Puis une fiche est envoyée à l'Université de Rennes avec le code de la parcelle du Grand murin.

En culture biologique depuis 6 ans, il nous a paru intéressant de faire le point sur la qualité du sol du jardin partagé et d'observer nos vers de terre. L'association du jardin du Grand murin

s'est donc lancée dans une étude participative et a donc contribué à une recherche menée par l'université de Rennes sur l'évaluation de la communauté lombricienne. Selon une procédure bien précise, « méthode test bêche », nous avons, début mars, effectué directement sur le terrain des prélèvements et avons inventorié nos vers de terre. Ce fut un réel et véritable régal d'en compter autant! Nos données ont ensuite été transmises à l'OPVT (Observatoire Participatif des Vers de Terre en IdF animé par Natureparif), nous attendons des retours pour affiner notre travail de la terre, permettre au plus grand nombre de lombrics de s'installer à Montchauvet, de travailler à nos côtés et de veiller à la santé de notre sol !

Béatrice Le Moën

rappel pour les pompes de relevage

Pour ceux qui ont dû faire poser une pompe de relevage dans leur installation d'assainissement, nous rappelons que ces pompes doivent être nettoyées au moins une fois par an, mais 2 fois serait l'idéal pour en assurer le bon fonctionnement; ne prenez pas le risque que la vôtre tombe en panne !



la Journée communale

Au travers diverses suggestions de certains d'entre vous et sur proposition de l'association du Jardin du Grand Murin, le conseil municipal innove en vous donnant rendez-vous le **samedi 10 Juin** après-midi pour participer à différentes actions visant à améliorer ou embellir notre cadre de vie.

L'action la plus symbolique consistera à parcourir nos rues, routes et chemins afin d'en extraire les nombreux déchets déposés par des gens peu respectueux ou peu scrupuleux.



Une autre action, proposée par le Jardin du Grand Murin et ses adhérents, portera sur le désherbage manuel de certaines rues ou ruelles. La non utilisation de désherbants chimiques depuis 3 ans, contribue à un enherbement croissant sur notre territoire.

Si vous avez idée d'autres actions, faites le nous savoir pour éventuellement en prévoir l'organisation.

Nous vous espérons nombreux pour ce rendez-vous civique et qui se veut convivial.

le jardin du souvenir

Le Conseil Municipal a décidé la création au cimetière d'un jardin du souvenir, espace réservé à la dispersion par les familles qui le souhaitent des cendres de crémation.

Un espace destiné aux cavurnes sera également créé.

Les concessions y seront attribuées comme pour les tombes classiques.

Ces deux espaces seront implantés entre l'allée centrale et l'actuel colombarium.



dernière minute :

Dans le prolongement de l'opération "le village préféré des français", la revue «**Détours en France**» qui paraîtra début juin va consacrer quelques pages à Montchauvet.

les vide-greniers des voisins



Dimanche 21 mai : vide-greniers à Courgent, à Dammartin, au Mesnil St Denis, à Mantes-la-Jolie et à Villette

Dimanche 28 mai : brocante à Buchelay (sur le parking de Décathlon)

Lundi 5 juin : vide-greniers à Marcq

Dimanche 11 juin : vide-greniers à Beynes

Dimanche 18 juin : brocante à Arnouville-les-Mantes, foire des particuliers à Villiers Saint Frédéric

Dimanche 25 juin : vide-greniers à Garancières et à Longnes, brocante à Buchelay (Décathlon)

informations pratiques

MAIRIE de MONTCHAUVET

Tel. 01 30 93 43 59
Fax 09 57 00 49 30
Courriel: m.montchauvet@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi et Jeudi 17h30 à 18h30
Samedi 10h30 à 11h30

CCPH - Communauté de Communes du Pays Houdanais

Président : Jean-Jacques Mansat

22 Porte d'Épernon
78550 Maulette
Tel. 01 30 46 82 80 Fax: 01 30 46 15 75
Site : www.cc-payshoudanais.fr

LA POSTE

SEPTEUIL :
Lundi à vendredi : 9h à 12h & 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30

DAMMARTIN :
Lundi à vendredi : 14h30 à 17h
Levée du courrier : 16h
Samedi 9h à 12h
Levée du courrier : 11h30
Plus d'informations : Tel: 01 30 42 53 38

SERVICE RELIGIEUX

Groupement paroissial de Bréval :
Père Simon KÉKÉ ADJIGNON
Tel. 01 34 78 31 66

Messes à Montchauvet
à 18h30 la veille du troisième dimanche
des mois de janvier, avril, juillet, octobre.

DÉPUTÉ

Jean-Marie TÉTART
Permanence à Houdan : La Passerelle, 31 rue d'Épernon
sur R.V. le 3e lundi de chaque mois de 10h30 à 11h30
Tel. 06 84 04 60 59
courriel : jeanmarietetart@gmail.com

SÉNATEUR

Sophie PRIMAS
AÜBERGENVILLE Tel. 01 30 90 45 05 ou 88
courriel : sophieprimas@orange.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Daniel JEANTELET
Tel. 06 04 05 98 71 - 01 30 88 10 01
Permanence à la Mairie de Houdan le vendredi matin

URGENCES

Médecin : le 15 depuis un poste fixe
Le 112 depuis un portable
Hôpital de Mantes : 01 34 97 40 00
Hôpital de Houdan : 01 30 46 18 00
Urgence GAZ : 0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7
Pompiers : le 18
Police : le 17
Accueil sans-abris : le 115
Défenseur des enfants : le 119
Solidarité vieillesse : 01 39 55 58 21
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

PHARMACIES

DAMMARTIN : TOUZET 01 30 42 51 17
Fermé le lundi matin

SEPTEUIL : LÉONARD 01 30 93 40 24
Fermé le mercredi après-midi

ALLOCATIONS FAMILIALES

MANTES LA JOLIE : 0810 257 810
Site Internet : www.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Babin à Houdan
Tel. 01 30 46 82 00
reçoit sur rendez-vous - vient aussi à domicile

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM des Yvelines
78085 Yvelines CEDEX 9
Tel. 36 46

PÔLE EMPLOI (assedic + anpe)

MANTES LA JOLIE : 2bis Bld Calmette Tel. 39 49

Hôtel des IMPÔTS

MANTES LA JOLIE : 1 place Jean Moulin
Tel. 01 34 79 49 00

TRÉSOR PUBLIC

LONGNES : place Fabian
Tel. 01 30 42 48 20

DÉFENSEUR des DROITS

MANTES LA JOLIE Sous Préfecture
Jean-René THIBAUD
Tel. 01 30 92 22 51
mercredi de 9h à 15h sur rendez-vous